



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont fortement représentés : 34 % contre 14 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est très faible (2 %) et est inférieure à la part sectorielle (33 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui du secteur (56 % contre 46 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.



FÉMINISATION TRÈS CONSÉQUENTE

La proportion de femmes est très étendue en raison, notamment, du taux particulièrement élevé de la catégorie des employés et des professions intermédiaires.

Répartition des salariés par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	33,97 %	14,46 %	17,22 %
Professions intermédiaires	2,06 %	32,57 %	30,09 %
Employés	55,64 %	46,23 %	45,76 %
Ouvriers	8,33 %	6,74 %	6,93 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	78,31 %	77 %	67,95 %
Professions intermédiaires	86,22 %	88,86 %	78,30 %
Employés	96,17 %	95,80 %	92,90 %
Ouvriers	83 %	82,88 %	73,23 %
Ensemble	89,19 %	89,98 %	82,86 %

Secteur santé

Branche professionnelle

Cliniques vétérinaires



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

Globalement, la part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période. Néanmoins, la féminisation des cadres tend à progresser.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des cadres est maximale pour l'Île-de-France (39 %), mais son minimum est atteint pour les DOM (25 %).

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	68 %	88 %	96 %	78 %	88 %
2009	75 %	83 %	98 %	86 %	88 %
2010	68 %	97 %	98 %	87 %	89 %
2011	77 %	92 %	97 %	86 %	89 %
2012	78 %	93 %	96 %	88 %	89 %
2013	78 %	90 %	97 %	83 %	89 %
2014	78 %	86 %	96 %	83 %	89 %

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	38,40 %	2,21 %	52,75 %	6,64 %	0 %
Bourgogne-Franche-Comté	36,42 %	1,83 %	52,75 %	7,52 %	1,47 %
Bretagne	33,55 %	2,73 %	56,58 %	5,78 %	1,36 %
Centre-Val de Loire	29,92 %	2,56 %	57,29 %	9,21 %	1,02 %
Corse	26,21 %	NS*	57,28 %	NS*	16,50 %
DOM	24,92 %	NS*	52,72 %	NS*	22,36 %
Grand Est	33,55 %	1,70 %	54,26 %	10,48 %	0 %
Hauts-de-France	32,72 %	1,44 %	56,81 %	8,57 %	0,46 %
Île-de-France	39,43 %	3,06 %	50,21 %	7,30 %	0 %
Normandie	36,12 %	1,43 %	51,36 %	9,73 %	1,36 %
Nouvelle Aquitaine	31,84 %	1,55 %	58,61 %	7,62 %	0,38 %
Occitanie	32,86 %	1,15 %	58,01 %	7,38 %	0,60 %
Pays de la Loire	31,53 %	1,75 %	58,76 %	7,37 %	0,58 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	27,51 %	1,85 %	59,91 %	9,03 %	1,71 %
	33,97 %	2,06 %	55,64 %	8,33 %	0 %
	14,46 %	32,57 %	46,23 %	6,74 %	0 %
Ompl	17,22 %	30,09 %	45,76 %	6,93 %	0 %

* NS: Non significatif

1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.